

ASL LE CADRAN
18 rue Jean-Baptiste Vacher
77600 BUSSY SAINT GEORGES

Email : lecadran@free.fr
Internet : <http://lecadran.free.fr>

Gsm : 06 07 79 49 56

Monsieur le Maire
Mairie de Bussy Saint Georges
Place de la Mairie
77600 BUSSY SAINT GEORGES

N/Réf : ASL/JPB/2010/002
Objet : Rétrocession ou prise en charge
des murs d'enceinte et clôtures périphériques

BUSSY SAINT GEORGES, le 22 février 2010

Monsieur le Maire,

Par lettre du 2 juin 2009, conformément au mandat que j'avais reçu de l'assemblée générale de l'ASL Le Cadran, je vous ai adressé une demande de rétrocession ou de prise en charge par la Ville de Bussy Saint Georges des murs d'enceinte et clôtures périphériques de la résidence Le Cadran.

Ces équipements, comprenant notamment les murs hauts qui bordent la place du Clos Saint Georges, n'ont pas été repris par la Ville lors de la rétrocession de 2004, car construits sur les parcelles privatives des propriétaires et non sur les parcelles cadastrales communes.

Je devrai bientôt tenir l'assemblée ordinaire de 2010 et j'aurai besoin de connaître la position de la Municipalité sur cette demande, afin d'en rendre compte aux propriétaires.

Une réponse avant la fin du mois de mars m'obligerait grandement.

Dans cette attente,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul BEAUGENDRE
Président de l'ASL Le Cadran